SciencesPo
LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Évaluation interdisciplinaire des politiques publiques :
Appel à projets général 2024 du LIEPP
(date limite de candidature : 15 mars 2024)

Informations clés :

Champ thématique de l'appel à projets : évaluation de programme et d'interventions, évaluation des politiques publiques : politiques éducatives, sociales, fiscales, environnementales, politiques de santé, politiques antidiscriminatoires et catégorielles (ex. genre, handicap, politiques migratoires), évaluation de la démocratie, approches théoriques et méthodologiques en évaluation)

Condition d'éligibilité : l'appel est ouvert à tout.e chercheur.e titulaire, doctorant.e ou post-doctorant.e ayant pour affiliation principale un laboratoire de Sciences Po ou d'Université Paris Cité.

Type de projets possibles :

- ✓ Mise en réseau (événement/workshops de réseaux existants ou appui à la création d'un nouveau réseau en *seed funding*),
- ✓ Co-financement de projets en cours,
- ✓ Soutien à la publication,
- ✓ Courts séjours de recherche.

Montant maximal du financement demandé : 10 000 €

Durée : Les dépenses devront être réalisées avant fin décembre 2024 au plus tard.

Merci de consulter ci-dessous les détails de l'appel à projets pour plus de précisions.

Le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) lance un appel à projets pour renforcer les activités de ses axes de recherche, dans sa dynamique de redéploiement en partenariat avec Université Paris Cité (UPC).

Le LIEPP promeut les recherches qui, quelles que soient leurs disciplines et leurs méthodes, permettent d'alimenter l'évaluation de programmes et l'évaluation des politiques publiques, par l'étude du fonctionnement et des effets de différentes politiques et interventions. Le LIEPP promeut une diversité de méthodes quantitatives, qualitatives et comparatives. Sa démarche combine un haut niveau d'exigence scientifique avec le souci de diffusion et de traduction des résultats de la recherche auprès des acteurs publics et de la société civile. Ses activités sont organisées en six grands axes de recherche : discriminations et politiques catégorielles (genre, handicap, inégalités ethnoraciales, migrations), politiques socio-fiscales, politiques éducatives, évaluation de la démocratie, politiques environnementales et politiques de santé. Le LIEPP promeut par ailleurs le développement de réflexions théoriques et méthodologiques transversales en évaluation.

SciencesPo
LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objet de l'appel à projet

Cet appel à projets (AAP) vise à soutenir une diversité d'activités en évaluation des politiques publiques en lien avec les 6 axes de recherche thématiques du LIEPP (discriminations et politiques catégorielles ; évaluation de la démocratie ; politiques éducatives ; politiques environnementales ; politiques de santé ; politiques socio-fiscales) ou de façon transversale autour des approches et méthodes en évaluation.

Les projets pourront porter sur des politiques menées à tous niveaux de gouvernement, de l'échelle supranationale à l'échelle municipale en passant par les politiques nationales (quels que soient les pays concernés), et mises en œuvre par des acteurs aussi bien publics que privés (associations, entreprises). Le LIEPP a vocation à étudier en priorité les politiques publiques contemporaines. Les approches comparatives, ainsi que les travaux portant sur d'autres cas nationaux que la France, sont les bienvenus.

Prenant acte de la diffusion variable de la référence aux notions « d'évaluation de programmes » ou « d'évaluation des politiques publiques » selon les disciplines, l'appel à projet est ouvert à toutes les démarches scientifiques utiles à la compréhension du fonctionnement et des effets des politiques publiques et interventions étudiées, que les chercheur.e.s concerné.e.s s'identifient ou non actuellement à la notion « d'évaluation ».

L'appel est ouvert de façon large à toutes les disciplines permettant d'alimenter la réflexion sur l'action publique (*data science*, droit, économie, géographie, histoire, psychologie, santé publique, sciences de l'éducation, sciences de gestion, sciences environnementales, sciences du vivant, science politique, sociologie...). Les projets impliquant des méthodes mixtes, des innovations méthodologiques et des démarches de science participative seront particulièrement valorisées. A cet effet, l'identification de partenaires du projet parmi les acteurs publics ou associatifs et la description de leurs modalités d'implication seront valorisées.

Une attention particulière sera portée aux projets ayant une dimension comparative et présentant une stratégie de diffusion à l'international (participation dans des colloques internationaux, publication en anglais) ainsi qu'aux collaborations impliquant des chercheur.e.s hors de France. Afin d'encourager l'excellence académique, le LIEPP promeut les publications dans des revues répertoriées dans *Web of Science*.

Quatre types de projets peuvent être soumis : **mise en réseau (workshops/événements à partir de réseaux existants ou montage d'un nouveau réseau en *seed funding*)**, **co-financement de projets de recherche en cours**, **soutien à la publication**, **courts séjours de recherche** (cf précisions ci-dessous).

Portage des projets

Chaque projet est porté par **un.e chercheur.e titulaire, doctorant.e ou post-doctorant.e ayant pour affiliation principale un laboratoire de Sciences Po ou d'Université Paris Cité**. Un.e même chercheur.e ne peut être porteur.e de plus d'un projet.

Le LIEPP est ouvert aux chercheur.e.s qui n'ont pas encore participé à ses activités; il n'est pas nécessaire d'avoir de collaboration préalable avec le LIEPP ou avec Sciences Po pour postuler. Les candidatures de chercheur.e.s et doctorant.e.s de UPC sont particulièrement encouragées, ainsi que des projets impliquant des collaborations Sciences Po – UPC.

Types de projets attendus

Quatre types de projets peuvent être soumis :

- **Mise en réseau (workshops de réseaux existants ou en *seed funding*)** : Il s'agit d'apporter un soutien au développement de réseaux en évaluation des politiques publiques autour d'une thématique donnée, soit en renforçant les liens de réseaux existants, soit en établissant de nouveaux. Le réseau soutenu devra combiner des objectifs de développement et valorisation scientifiques (publications académiques collectives, montage de projets de recherche communs), ou d'échange avec les acteurs publics et la société civile autour de la politique étudiée (diffusion scientifique auprès du grand public, organisation d'événements impliquant des acteurs publics ou de la société civile). Les réseaux interdisciplinaires sont encouragés. Le projet soumis doit fournir une liste de participant.e.s et expliciter ses apports en matière d'évaluation des politiques publiques.

- **Co-financement de projets de recherche en cours** : Les projets de recherche déjà amorcés faisant l'objet d'une demande de co-financement sont des projets n'ayant pas déjà bénéficié d'un soutien du LIEPP. Quelle que soit la thématique traitée, le projet devra identifier un apport clair à l'évaluation de programme ou à l'évaluation des politiques publiques.

- **Soutien à la publication** : Il s'agit d'encourager la diffusion des résultats de la recherche utiles pour l'évaluation des politiques publiques par le soutien à la publication d'ouvrages, d'articles scientifiques, d'*editing* et de traduction. Les publications en Open Access sont particulièrement encouragées.

- **Courts séjours de recherche** : Financement de courts séjours de recherche à l'étranger visant à initier ou étendre les collaborations internationales dans le champ de l'évaluation des politiques publiques. Seuls les frais d'hébergement et de transport seront pris en charge. Le financement de séjours de recherche est plafonné à 3000 € pour les frais d'hébergement (pour un séjour d'un mois) + prise en charge des frais de transport.

Déroulement des projets

Les projets retenus seront hébergés au LIEPP, et les dépenses directement administrées par le LIEPP. Le/la porteur.e de projet devra s'affilier au LIEPP pour une durée de deux ans et signer la lettre d'engagement des affilié.e.s. Cette affiliation s'ajoute à son affiliation principale (le laboratoire principal de rattachement reste inchangé). Elle implique une mention du soutien du LIEPP dans les publications en lien avec le projet mais n'a pas d'implication en termes de signature (les affilié.e.s LIEPP signent leur travaux au titre de leur laboratoire et établissement d'affiliation principaux respectifs).

Le/la porteur.e de projet s'engage à réaliser un poster de présentation du projet et à présenter le projet lors d'un des prochains séminaires annuels du LIEPP (22-23 mai 2024, dates en 2025 à confirmer).

Tous les projets, quelle que soit leur nature, doivent donner lieu à au moins une publication dans les collections du LIEPP (*Working paper*, *Policy brief* ou *Débats du LIEPP*) pendant la période d'affiliation, et à un projet de publication dans une revue à comité de lecture. Celle-ci pourra paraître au-delà de la date de fin du projet (date de fin de l'éligibilité des dépenses), mais devra mentionner le soutien financier du LIEPP.

A échéance du projet, un court bilan (en une page) sera demandé pour faire état des activités déployées et des publications réalisées ou en cours.

Le/la porteur.e de projet est tenu.e de tenir informée l'équipe du LIEPP sur les publications scientifiques liées au projet survenant après l'échéance de celui-ci, publications qui devront porter mention du soutien apporté par le LIEPP.

Types de dépenses éligibles

Les dépenses financées par le LIEPP en lien avec le projet doivent être réalisées en 2024 (aucun report ne sera possible au-delà de cette échéance).

Les dépenses éligibles sont : vacations ou courts CDD pour des assistant.e.s de recherche, soutien à la publication (subvention à la publication, traduction, *editing*), organisation de workshops (prestations traiteurs) et missions (transports, hébergement, restauration).

Le montant maximal de financement demandé est de 10 000€ (sauf pour les courts séjours de recherche, pour lesquels le financement est plafonné à 3000€ + frais de transport).

Cet appel est doté d'une enveloppe budgétaire globale de 60 000€.

Modalités de candidature

Nous recommandons aux personnes intéressées par cet appel à projets de **contacter dès à présent l'équipe du LIEPP** [andreana.khristova@sciencespo.fr ou liepp@sciencespo.fr] pour faire part de leur souhait de déposer un projet, en envoyant un court message avec pour objet [Appel à projets

LIEPP]. L'équipe du LIEPP sera à leur disposition pour répondre à leurs questions et les accompagner dans le montage du projet (notamment budgétaire).

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Les projets sont à soumettre pour le **15 mars 2024 au plus tard, à l'adresse liepp@sciencespo.fr avec pour objet [appel à projet LIEPP]**. Aucun dossier de candidature incomplet ou hors délai ne sera considéré.

Les résultats seront communiqués le 5 avril 2024.